

# COMITÉ DIRECTEUR

# CD - RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA RÉUNION

4 mars 2024 Vidéoconférence

# 1/ CANDIDATURE À LA CSOE

Monsieur Jean-Louis Zulian est proposé pour compléter la Commission de Surveillance des Opérations Électorales.

## Résultat du vote :

04/03/2024 19:13:11 - 04/03/2024 19:13:55 Vote anonyme

Oui 21 voix soit 100,00 % Non 0 voix soit 0,00 %

Abstention 2

# 2/ VALIDATION FRANÇOISE JEANTE POUR EXERCER PROVISOIREMENT LES FONCTIONS DE PRÉSIDENT JUSQU'À LA PLUS PROCHE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (ARTICLE 31.1 DES STATUTS)

## Résultat du vote :

04/03/2024 19:15:23 - 04/03/2024 19:15:58 Vote anonyme

Oui 19 voix soit 95,00 % Non 1 voix soit 5,00 %

Abstention 2

# 3/ DÉSIGNER LE/LA CANDIDAT/E POUR LE REMPLACEMENT DÉFINITIF DU POSTE DE PRÉSIDENT (ARTICLE 31.1 DES STATUTS)

Désigner le/la candidat(e) pour remplacement définitif du poste de Président(e) : Françoise Jeante

## Résultat du vote :

04/03/2024 19:18:31 - 04/03/2024 19:20:29 Vote anonyme

Oui 20 voix soit 90,91 % Non 2 voix soit 9,09 % Abstention 0

## 4/ APPROBATION PV DE LA RÉUNION DE COMITÉ DIRECTEUR DU 19 DÉCEMBRE 2023

## Résultat du vote :

04/03/2024 19:23:33 - 04/03/2024 19:24:07 Vote anonyme

Oui 20 voix soit 100,00 % Non 0 voix soit 0,00 % Abstention 1

Remarque du Trésorier Jean-Pierre Rouquier : Il n'est pas possible de passer l'excédent figurant au compte de résultat en provision pour l'exercice 2024. Il sera affecté au Report à nouveau.

## 5/ PRÉSENTATION DU BILAN 2023

Voir annexe.







Les recettes ont été supérieures de 3,77 % à la prévision (+32 565 €) Les dépenses ont été supérieures de 0,73 % à la prévision (+6 325 €) Ce qui fait sortir un résultat excédentaire de 26 240 €.

Les recettes du chapitre 1 Compétitions sont conformes à la prévision.

Celles des chapitres 2, 3, 5 et 6 sont inférieures aux prévisions et celles des chapitres 4,7,8 et 9 sont quant à elles supérieures aux prévisions.

Les dépenses des chapitres 2, 5, et 6 sont inférieures aux prévisions et celles des chapitres 1, 3 ,4 ,7 ,8 et 9 sont quant à elles supérieures aux prévisions.

N'étant pas analyste financier, Jean-Pierre Rouquier laisse le soin à chacun d'interpréter les causes de ces résultats.

## 6/ BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 À SOUMETTRE EN AG

#### Voir annexe.

Il a été finalisé lors du Bureau exécutif du 22 février 2024 en tenant compte des résultats des exercices 2022 et 2023.

Il est de 10 % supérieur à celui de 2023.

Les recettes au niveau des parts individuelles sur les adhésions vont produire leur plein effet sur cet exercice. Il en est de même pour les droits d'inscription en structure d'entraînement.

Il faut noter une baisse prévisible de la subvention PSF-ANS avec la diminution de deux actions sur 8 auparavant et de la suppression de la demande de subvention pour le secteur stade (stages). Deux actions en direction de la structuration des comités et des clubs sont imposées et obligatoires pour pouvoir déposer une demande de subvention.

#### Résultat du vote :

## 04/03/2024 19:42:22 - 04/03/2024 19:42:47 Vote anonyme

Oui 19 voix soit 100,00 % Non 0 voix soit 0,00 % Abstention 2

## 7/ MONTANT DES COTISATIONS ANNUELLES DES CLUBS AFFILIÉS

## Montant inchangé.

#### Résultat du vote :

#### 04/03/2024 19:43:38 - 04/03/2024 19:43:58 Vote anonyme

 Oui
 21 voix
 soit 91,30 %

 Non
 2 voix
 soit 8,70 %

Abstention 0

## 8/ CIRCULAIRE FINANCIÈRE

## Voir annexe.

Mise à jour tarif prise en charge restauration jury.

Aide aux clubs organisateurs d'un Championnat de France.

Le Trésorier souhaite apporter un ajout aux paragraphes.

#### **B – INDEMNISATION DES JURYS**

## - ABSENCE D'OFFICIELS AUX CHAMPIONNATS RÉGIONAUX (SALLE ET PISTE) HORS INTERCLUBS

La période concernée est la même que celle de la saison sportive (du 01/09 de l'année N au 31/08 de l'année N+1)

S'agissant d'une modification de la période pour la 1ère fois, la période à prendre en compte ira du 01/012024 au 31/08/2024.

Les calculs seront effectués au mois d'août.

## Résultat du vote :

## 04/03/2024 20:21:46 - 04/03/2024 20:22:52 Vote anonyme

Oui 13 voix soit 72,22 % Non 5 voix soit 27,78 % Abstention 2

CD du 4 mars 2024 Page 2 sur 4

#### 9/ MODIFICATION DES STATUTS

La Présidente de la CSR Nadia Bali-Abdou explique les modifications apportées aux statuts type des Ligues (surlignées en jaune), modifications soumises au vote.

#### Résultat du vote :

#### 04/03/2024 20:53:54 - 04/03/2024 20:54:19 Vote anonyme

 Oui
 14 voix
 soit 77,78 %

 Non
 4 voix
 soit 22,22 %

Abstention 3

## 10/ SUPPRESSION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Nadia Bali-Abdou informe que certains articles du règlement intérieur ont été incorporés aux nouveaux statuts de la Ligue à voter à l'AG du 6 avril 2024 et que cela ne nécessite plus la présence d'un règlement intérieur. Proposition soumise au vote.

#### Résultat du vote :

#### 04/03/2024 20:55:21 - 04/03/2024 20:56:19 Vote anonyme

Oui 19 voix soit 100,00 % Non 0 voix soit 0,00 %

Abstention 0

#### 11/ APPROBATION ORDRE DU JOUR AG DU 6 AVRIL 2024

#### Voir annexe.

Françoise Jeante propose l'ordre du jour de l'AG et le soumet au vote.

#### Résultat du vote :

## 04/03/2024 20:58:10 - 04/03/2024 20:58:32 Vote anonyme

Oui 21 voix soit 100,00 % Non 0 voix soit 0,00 %

Abstention 0

## 12/ DEMI-POSTE AGENT DE DÉVELOPPEMENT

## Voir annexe.

Françoise Jeante explique le dispositif d'aide mis en place par la Fédération pour l'embauche d'un demi-poste d'Agent de développement. Aide de 11500 € à l'année pour un demi-poste au prorata du nombre de mois d'embauche pour 2024. Une demande d'ANS dans le cadre du dispositif PST (aide à l'emploi) sera faite. Il a été décidé d'embaucher un poste à temps complet, basé à Limoges, pour développer l'athlétisme sous toute ses formes, organisation d'évènements... avec l'ouverture fin 2024 de la nouvelle salle uniquement d'athlétisme à Limoges. Une partie de ce poste sera rémunérée par des mises à disposition avec des ou 1 comité.

La proposition d'embauche d'un agent de développement à temps complet a été validée par une majorité des membres du Comité directeur présents.

Françoise Jeante se charge de diffuser la fiche de poste pour le recrutement. Cette fiche de poste a été validée par la FFA.

#### 13/ POINT SUR LES SAISONS SPORTIVES HIVERNALES ET ESTIVALES

Yoann Cabirol précise que toutes les compétitions se sont bien déroulées et que le quota des juges sera revu prochainement.

# 14/ AG FFA 27 AVRIL 2024 À ALBI - DÉPLACEMENT DÉLÉGUÉS DE CLUBS

Françoise Jeante indique que l'hôtel et le transport sont réservés – les informations seront transmises aux délégués très prochainement.

## 15/ INVESTISSEMENT POUR e@logica

Jean-Pierre Rouquier rappelle la décision prise en bureau soit l'achat par comité : un ordinateur (avec pavé numérique), six tablettes, une imprimante.

CD du 4 mars 2024 Page 3 sur 4

La dépense concernée est un investissement amortissable sur 3 ans, ce qui implique que ce soit la Ligue qui achète et possède les ordinateurs. Il n'est pas possible de rembourser les comités qui ont anticipé un achat, la Ligue n'étant pas le possesseur de ce matériel.

Le remboursement entraînerait une charge non prévue au budget 2024.

Un devis sera fait chez notre fournisseur habituel.

## 16/ CALENDRIER DES RÉUNIONS

- Assemblée générale : 6 avril 2024

Le compte-rendu de ce Comité directeur vous sera envoyé ultérieurement.

Françoise Jeante Secrétaire Générale

CD du 4 mars 2024 Page 4 sur 4